Lundi 15 décembre 1924. — No 145. TELEPHONE 52 64me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Macabres prophètes

Le croque-mort sédunois, qui serait bien avisé en mettant ordre à d'anciennes affaires avant de traiter en bloc de « rats d'égouts » (voir « Valais » du 4 décembre) des milliers de citoyens progressistes du canton, creuse ces jours la tombe du libéralisme avec une ardeur sinistre. De la liberté du citoyen, il n'en faut plus. C'est la soumission absolue aux volontés des chefs infaillibles et des héritiers des acteurs des catastrophes financières de notre canton qui va être décrétée. Pauvre peuple, paie, peine et prend patience ; ce sont les beautés de l'ancien régime féodal qui vont renaître, avec des maîtres plus rapaces que les sires de Rarogne, puisqu'au prix de manœuvres, que le recours interjeté va mettre en lumière, M. Carron va exercer l'autorité à Fully sous l'œil protecteur des Messieurs de la Planta.

Le « Valais » veut nous faire croire que l'avènement de ce personnage signifie l'arrêt de mort impitoyable du radicalisme valaisan. Les radicaux suisses vont subir le même sort. Il est même étonnant qu'au lendemain du 7 décembre le ministère Herriot, auquel on ne pardonnera ni son attitude conciliante à l'égard de la Suisse dans la question des zones, ni les succès obtenus dans les efforts déployés en faveur de la paix mondiale, ne se soit pas effondré au bruit des trompettes de Jéricho annonçant de si grandes victoires conservatrices !

M. Delavy, vous n'êtes pas le premier à prédire la fin du libéralisme. Longtemps après vous sans doute, des consciences inquiètes profèreront le même cri et nourriront les mêmes espoirs chimériques. Comme vous, vos successeurs s'opposeront en vain aux aspirations des foules vers la liberté qui est l'étoile magique du peuple, vers la tolérance mutuelle et le respect des opinions et des droits égaux de tous les citoyens, attachés ou non aux églises. Rien n'est immuable. On n'arrêtera pas plus l'évolution des idées que la marche du fleuve qui arrose notre canton. Ce Valais a trop souffert des oppresseurs de toutes sortes pour ne pas s'en affranchir totalement un jour, dût-il lever de nouveau la mazze.

Aujourd'hui, certain plumitif aussi borné que le rédacteur du « Valais », met l'ultramontain « Courrier de Genève » au service funèbre du camarade de Sion. La feuille des Gottret et des Carry prédit aussi la fin du libéralisme. Le dit-elle pour le Valais ou pour Genève, et aurait-elle oublié déjà ce qui s'est passé dans son canton le 9 novembre dernier? Qui a donc adopté la marche de l'écrevisse ce jour-là ? Quoique vous ne le vouliez pas, les principes du libéralisme sont une condition essentielle de vie pour les nations civilisées. Les principes finiront toujours par l'emporter sur la cabale. Quand un régime n'a que celle-ci pour soutien, c'est qu'il est bien malade. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Ne sentez-vous pas que le parti radical suisse, par exemple, est une nécessité pour votre propre parti de droite ? Vous n'avez pas assez de présomption pour croire que vous seriez appelé un moment à le remplacer. Si par impossible il s'écroulait, vous seriez entraîné dans sa chute. C'est fatal, les conservateurs ne se maintiendront qu'en cessant d'être conservateurs, qu'en adoptant peu à peu tout ce qu'ils avaient auparavant condamné et brûlé. Le conservatisme et l'aristocratie meurent un peu tous les jours. Si les « aristos » et faux prophètes du « Valais » qui chantent victoire voulaient repêcher les plumes perdues depuis 1830 et 1847, ils seraient alors convaincus de leur propre désastre par le néant de leurs tentatives.

G.

Tribunal fédéral

Nous rappelons à nos lecteurs les noms des 24 juges fédéraux élus mercredi pour une période de six ans. La liste a été faite selon l'ordre d'ancienneté de leur élection et nous indiquons en même temps la date de naissance de chaque juge.

Nés en
1857 Agostino Soldati (Tessin)
1869 Charles Jäger (St-Gall)
1862 Henri Honegger (Zurich)
1862 Albert Ursprung (Argovie)
1865 Victor Merz (Soleure et Berne)
1868 Fritz Ostertag ((Bâle)
1856 Albert Affolter (Soleure)
1860 Alfred Stooss (Berne)
1868 Théodore Weiss (Zurich)
1871 Emile Kirchhofer (Schaffhouse)
1858 Virgile Rossel (Jura bernois)
1861 Jean Müri (Argovie)
1863 Hugo Oser (Bâle-Campagne)
1867 Henri Thélin (Vaud)
1869 **Arthur Couchepin (Valais)**
1866 Paul Rambert (Vaud)
1861 Charles Zgraggen (Uri et Berne)
1887 Jph-Jacques Strebel (Argovie)
1872 Robert Fazy (Genève)
1873 Léon Robert (Neuchâtel)
1867 Evariste Garbani-Nerini (Tessin)
1864 Jean Engeler (St-Gall)
1866 Ch.-Adolphe Brodtbeck (Bâle)
1884 Hans Steiner (Schwytz)

M. Steiner, qui professa à l'Université de Zurich, sera le premier Schwytzois qui aura été appelé à faire partie du Tribunal fédéral depuis son institution. Fribourg est par contre privé de toute représentation à Montbenon, comme d'autres cantons du reste, ainsi Lucerne, et toute la Suisse centrale jusqu'à hier.

Pour apaiser le mécontentement assez compréhensible des Fribourgeois on a offert un siège de juge suppléant au conseiller national Morard de Bulle qui l'a refusé, en guise de protestation. C'est alors qu'on s'est rabattu sur le conseiller aux Etats Loretan de Loèche.

Les neuf juges suppléants nouvellement élus sont donc : MM. Gabuzzi (Tessin), Ammann (Schaffhouse), Becker, Klöti (Zurich), Göttisheim (Bâle), Dubuis (Vaud), Ritzchel (Genève), confirmés, **Lorétan (Valais)** et Leuch (Berne) nouveaux.

Chambres fédérales

CONSEIL NATIONAL

Service civil

M. Ulmann (Thurgovie) estime que la pétition est dirigée contre notre institution militaire. Il est impossible de vivre en société civilisée sans une certaine contrainte exigée par l'intérêt commun. Ceux qui refusent de vivre dans les armées combattantes peuvent entrer dans les services sanitaire.

M. Bratschi a fait quinze jours de service à Someo et fait part de ses expériences, qui sont favorables au service civil.

M. **Petrig** conteste que le service militaire puisse être remplacé, au point de vue constitutionnel, par le service civil.

M. Scheurer, chef du Dpt militaire, rappelle que tout Suisse doit servir. Il n'est pas possible de remplacer le service militaire par quelque chose qui lui soit hostile. L'armée contient des forces morales supérieures encore, à celles des armes : c'est la profonde satisfaction intérieure qu'elle procure à ceux qui font leur devoir envers la patrie. On a fait beaucoup de réclame autour de Someo, pourtant l'aide confédérale est un fait constant de notre histoire. Nous travaillons, dans la mesure de nos forces, pour le droit et l'arbitrage international, à remplacer la force, mais nous ne pouvons accomplir cette œuvre en deux ou trois ans.

Les arrêtés portant ratification des traités d'arbitrage et de conciliation sont adoptés à l'unanimité au **Conseil des Etats**.

Radicaux lucernois

Le congrès cantonal des radicaux-libéraux lucernois s'est réuni à Sursee et a eu lieu en plein air. Environ 3000 personnes y ont participé. (Les foudres des journaux cléricaux valaisans n'ont pas encore anéanti le radicalisme lucernois ! Réd.).

Dans son discours d'ouverture, le président cantonal M. Mooser, avocat, a rappelé qu'il y avait exactement 80 ans que se sont produits les premiers mouvements des corps francs ; il a constaté que le parti après une forte crise, est de nouveau uni. Puis MM. Graber et Ott de Lucerne ont présenté des rapports sur l'initiative concernant les impôts. L'assemblée a voté une résolution protestant vivement contre la violence exercée par la majorité conservatrice à l'égard de la minorité dans le domaine de la réduction des impôts. Le parti est favorable à l'initiative sur les impôts, mais il se réserve de prendre une décision au cours de la discussion du Grand Conseil et avant le vote populaire. La résolution constate que tous les milieux libéraux du canton se sont groupés en vue d'une action inspirée par les principes du parti radical démocratique.

La liberté en Espagne

Le refus du roi d'Espagne de révoquer M. Quinonès de Léon, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui n'avait pas voulu remettre à M. Herriot une note protestant, en termes vifs, contre la campagne de certains journaux français contre le gouvernement espagnol, va-t-il entraîner la chute du Directoire ? On assure, en tout cas, que le marquis de Margaz, président intérimaire du Directoire, a remis au roi sa démission.

En attendant, l'autorité militaire interdit l'entrée en Espagne de la brochure dans laquelle M. Vicente Blasco Ibanez, l'illustre écrivain exilé, attaque avec véhémence le régime et le roi. Tous les détenteurs du livre sont condamnés à quinze jours de prison.

Crime de lèse-majesté !

Mais des avions partis de France ont déjà réussi à déposer aux environs de Saint-Sébastien, de Burgos et de Madrid des milliers d'exemplaires de l'œuvre proscrite.

L'aviation militaire s'est aussitôt mise à la chasse des avions de M. Blasco Ibanez. Des torpilleurs surveillent en même temps les frontières maritimes, en particulier devant Barcelone et Valence, pour empêcher des hydravions porteurs de pamphlets de s'approcher des côtes. Une flotte contre un livre!

— Les réactionnaires du Valais ont jadis supprimé l'« Echo des Alpes » qui leur disait des vérités cruelles. Ils en feraient autant aujourd'hui du « Confédéré » s'ils le pouvaient. Mais la liberté de penser a progressé tout de même chez nous.

La laïcité

La laïcité, ce n'est pas une procédure de persécution, ce n'est pas une doctrine, ce n'est pas un dogme. Elle est extérieure aux dogmes, elle reste en dehors d'eux.

Ils évoluent àleur fantaisie, naissent, croissent et meurent ; elle contemple dans le passé la formation de ces croyances humaines, elle les dénombre, elle les décrit, elle les retrouve dans le présent, elle leur laisse dans leur domaine légitime toute leur liberté.

Demain, on me prêtera des paroles exactement contraires à celles que je vais prononcer, mais je dis que nous n'avons aucune prévention contre la liberté religieuse...

La religion est un aspect de la liberté des Français. Pour mon compte, quelles que soient mes croyances, et **précisément parce que je prétends être libre penseur, si je vois un catholique ou un protestant, ou un israélite troublé, molesté dans l'exercice de son culte, moi, libre penseur, je me porterai à sa défense. Voilà la laïcité.**

---

4 FEUILETON DU « CONFEDERE »

Le Chat du Brésil

par

A. CONAN DOYLE

« Vous ne vous étonnerez pas, j'espère, me dit mon hôte quand nous quittâmes la salle, que je tienne beaucoup à cet animal, surtout si vous considérez que j'ai dû l'élever. Ce n'était pas une petite affaire que de l'amener ici du fond de l'Amérique. Le voilà sain et sauf ; et c'est, comme je vous ai dit, le plus bel échantillon qui soit en Europe. Les gens du Zoo en meurent d'envie, mais vraiment, je ne puis m'en défaire. Et maintenant que je vous ai, ce me semble, tenu plus que de raison sur ce chapitre, suivons l'exemple de Tommy : allons dîner ! »

A voir combien l'accaparaient son domaine et ses étranges pensionnaires, je ne m'avisai pas tout d'abord de supposer d'autres préoccupations à mon cousin d'Amérique. Qu'il en eût pourtant, et d'immédiates, je fus très vite amené à m'en rendre compte par la quantité de télégrammes qu'il recevait à toute heure. Il les ouvrait d'un geste fiévreux, les parcourait d'un regard inquiet. Sans doute. il jouait aux courses ou à la Bourse ; en tout cas, il avait certainement en train quelque affaire urgente, et qui se traitait ailleurs que sur les falaises du Suffolk. Durant les six jours de ma visite, il reçut pour le moins chaque jour trois ou quatre dépêches ; et leur nombre alla quelquefois jusqu'à sept ou huit.

J'avais si bien employé le temps que nos relations étaient devenues des plus affectueuses. Chaque soir nous nous attardions au billard. Il faisait d'extraordinaires récits de ses aventures d'Amérique : aventures si hardies, si folles, que mon esprit les associait malaisément à l'idée du petit homme brun et joufflu assis là devant moi. En retour, il me laissait aller à des souvenirs personnels sur ma vie de Londres. Il s'y intéressait au point de jurer qu'il viendrait prochainement me demander l'hospitalité à Grosvenor Mansions. Il manifestait le plus vif désir de connaître la grande vie londonnienne ; et l'on me permettra de dire qu'il n'eût pu choisir pour cela un meilleur guide.

Ce fut seulement le dernier jour de ma visite que j'osai aborder avec lui la question délicate. Je lui dis mes embarras d'argent, ma ruine imminente, et je lui demandai un conseil, non sans espérer quelque chose de plus solide. Il m'écouta avec une attention concentrée et profonde, en tirant de longues bouffées de son cigare.

« Mais, est-il sûr, interrogea-t-il, que vous soyez l'héritier de notre parent commun, lord Southerton ?

— J'ai toutes raisons de le croire, bien qu'il ne m'ait jamais gratifié d'un penny.

— Oui, je sais son avarice. Mon pauvre Marshall, votre situation, telle que vous me la dépeignez, est bien pénible. A propos, avez-vous eu récemment des nouvelles de la santé de lord Southerton ?

— Récemment, non ; mais je l'ai toujours connu d'une santé précaire.

— Le ressort grince, mais résiste. Votre héritage peut se faire attendre. Mon cher, dans quelle triste position vous voilà !

— J'espérais un peu que, sachant les faits, vous voudriez bien...

— Pas un mot de plus, mon petit ! s'écria Everard King avec une rondeur charmante. Nous en reparlerons ce soir. Je vous donne ma parole que, tout ce qu'il me sera possible de faire, je le ferai. »

Je voyais sans regret ma visite toucher à son terme : il est toujours désagréable ,dans une maison, de sentir qu'une personne désire ardemment votre départ. La face blême et les yeux hostiles de Mre King m'exprimaient sans cesse plus de haine. Par crainte de son mari, elle s'abstenait de toute démonstration trop vive ; mais elle poussait la fureur jalouse jusqu'à m'ignorer, ne m'adressant jamais la parole et s'ingéniant à me rendre le séjour de Greylands parfaitement insupportable. Son attitude le dernier jour fut telle que j'aurais pris congé de mon hôte sans l'entretien convenu entre nous pour le soir et sur lequel je comptais pour le rétablissement de mes affaires.

Il était tard quand cet entretien eut lieu ; car mon cousin, qui avait encore reçu ce jour-là plus de télégrammes que d'habitude, passa dans son cabinet de travail après le dîner et n'en sortit plus qu'une fois la maison endormie. Je l'entendis, comme chaque soir, fermer les portes : après quoi, il vint me retrouver au billard. Son corps vigoureux s'enveloppait dans une robe de chambre, et il portait aux pieds des babouches rouges. Ayant pris place dans un fauteuil, il se confectionna lui-même un grog, où je ne pus m'empêcher de remarquer qu'il entrait beaucoup moins d'eau que de whisky.

« Bon sang ! grommela-t-il, quelle nuit ! »

En effet, le vent hurlait autour de la maison, faisant crier et secouant à l'arracher le treillis des fenêtres ; dans ce déchaînement de tempête, la lueur jaune des lampes paraissait plus vive, le parfum des cigares plus pénétrant.

Et sa forme est la même dans l'ordre extérieur. Là, elle veut que le peuple soit souverain. Elle veut que nos grands intérêts au dehors soient réglés, non pas au nom d'une confession, ni même de la confession la plus répandue, mais selon les droits et la volonté du peuple français : voilà notre laïcité.

(Extrait du discours prononcé à Epinal, dans les Vosges, par M. Ed. Herriot, le 30 novembre 1924).

Les élections sédunoises

M. A. F., correspondant du « Valais », prétend que le parti libéral sédunois n'a pas d'orateurs, ni de grands chefs. D'accord, c'est une cause de faiblesse, mais elle est loin d'être déterminante. La cause primordiale, capitale, de l'insuccès des idées libérales à Sion et en Valais en général est la dépendance du citoyen. Le citoyen valaisan n'est indépendant, ni matériellement, ni intellectuellement. Il n'a ni les mains libres, ni le cerveau libre ! Le succès de la lutte pour l'existence dépend trop chez nous des influences et des contingences. L'influence et la pression officielle jouent un rôle énorme ! L'intérêt est en jeu partout. Inutile d'insister.

Et la liberté intellectuelle du citoyen. Parlons-en ! Dès les bancs des écoles primaires jusqu'aux dernières années des collèges, **on bourre** littéralement **le crâne** de l'enfant et du jeune homme. Les idées libérales et même démocratiques sont combattues avec passion et acharnement. Examinez les manuels scolaires imposés et vous êtes fixés : Toutes les belles pages de la démocratie suisse ou valaisanne sont supprimées et en général toutes les superbes conquêtes de l'esprit moderne sont passées sous silence. Comme morceaux choisis de littérature, d'éloquence, de philosophie ou d'histoire, on ne donne que du Bossuet, Massillon, père Dupanloup, Montalembert, Veuillot, de Mun, père Longhay, père Gagnol, etc. et les génies qui ont nom Voltaire, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Taine, Montaigne, Victor Hugo, Descartes, Hegel, Schopenhauer, Kant, Nietzche, Anatole France, Bourget, Barrès, etc. sont ignorés !

Chez certains professeurs, la mentalité n'est pas même républicaine. Ils sont inspirés par les journaux monarchistes : la « Gazette de la Croix », la « Libre Parole », l'« Echo de Paris » et par les camelots du roi.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, que notre jeunesse ait le cerveau libre ! Leur esprit est pris, pétri, façonné. Ces jeunes gens n'entendent qu'une cloche, toujours la même, sont incapables de discernement. Il leur est défendu du reste de lire toutes ces œuvres géniales qui ornent l'esprit et éclairent l'intelligence. Ils sont littéralement fanatisés et, à leur tour, fanatiseront le peuple. La conclusion est facile à tirer !

Heureusement que les peuples comme le Valais sont rares et les villes à majorité conservatrice comme Sion, heureusement encore plus rares ! Sur les 70 villes suisses, nous ne trouvons pas 5 villes à majorité conservatrice ! Citoyens libéraux sédunois et valaisans, vous voyez, vous n'êtes pas seuls en Suisse.

De même, le parti libéral-radical suisse auquel nous sommes rattachés est le parti le plus fort de notre pays et gouverne la Suisse depuis 80 ans !

Messieurs du « Nouvelliste » et du « Valais », ce sont des faits ça, ce sont des chiffres, ne vous trompez pas et ne trompez pas le peuple ! ! Le libéralisme n'est pas mort, c'est un mort récalcitrant qui se porte fort bien.

Et en Valais même les dernières élections ont révélé une forte majorité radicale à Monthey, Martigny, Vouvry, Vernayaz, Sierre... Pourquoi ? Parce que dans ces localités industrielles les citoyens sont en majorité indépendants. Il y a du commerce, de l'industrie, du mouvement, de la vie... le peuple peut vivre sans vendre sa conscience et son bulletin de vote.

Et maintenant, expliquons à M. A. F., du « Valais », pourquoi nous n'avons pas d'orateurs, ni de grands chefs dans notre parti libéral sédunois.

C'est bien simple. Nos partisans se recrutent surtout chez les industriels, les commerçants, les négociants, les employés, les travailleurs... Les avocats, hommes de parole, sont perdus chez nous, ils ne peuvent gagner leur vie. C'est le propre, le caractère du parti conservateur de créer des avocats ; ils en ont des dizaines ; rien que dans les derniers 14 mois, le parti conservateur a pondu 12 jeunes avocats ! Naturellement, ces avocatzons ne peuvent pas vivre du gain que leur procure l'exploitation de leur étude d'avocat ou d'agence, mais on leur jette de temps en temps un os à ronger et des promesses. Ils attendent et en attendant ils font de la politique (çà leur comptera) ; ce sont des militants passionnés, exaltés, qui rampent, qui flattent les grosses légumes conservatrices, les dispensateurs des places. Malheur à eux s'ils n'obtiennent pas de places, ils sont incapables de gagner leurs vies, la déchéance, la misère les guette... On comprend que ces avocats-là soient du côté du manche, soient conservateurs. Ces avocats, ces orateurs, n'ont rien à faire chez nous.

Et les grands chefs... Difficile d'en trouver chez nous. Il faut disposer de beaucoup de temps. Le chef de parti chez nous doit négliger ses affaires personnelles, compromettre sa situation commerciale, industrielle, perdre beaucoup de temps, ce temps lui est précieux et indispensable à la marche normale de ses affaires. Dans l'opposition, la politique ne peut que nuire, tandis que dans le camp conservateur, faire de la politique ne peut que profiter ! Voyez les chefs conservateurs sédunois, ces employés d'Etat qui s'appellent Henri de Preux, André de Rivaz, etc., ils ne font aucun tort à leurs situations en faisant une politique qui absorbe leur temps, **au contraire,** en haut lieu, on les encourage et les récompense !

M. H. de Preux, le très actif et remuant chef des conservateurs de Sion et du district consacre un temps **énorme** à la politique. Dans la dernière campagne, il s'est dépensé d'une façon intense : il présidait tous les comités, toutes les assemblées, était partout jour et nuit, courait toutes les banlieues, rédigeait les convocations nombreuses, le journal, les proclamations. Il est du reste président du Comité de rédaction du « Valais ».

Et M. A. de Rivaz, un ardent chef cabaleur, fonctionnaire important au Département des Finances, n'a-t-il pas osé déclarer « qu'il n'avait pas dormi pendant cette quinzaine » ? Et quand quelqu'un des nôtres manifestait son étonnement qu'un employé de l'Etat pût disposer ainsi de son temps pour faire de la politique, un autre fonctionnaire du même Département de s'écrier : « Quand le parti conservateur est en danger, les employés de l'Etat doivent abandonner leurs bureaux et cabaler du matin au soir et du soir au matin ».

Et le greffier du Tribunal cantonal, encore un salarié d'Etat, présent à cette conversation, a approuvé complètement ces agissements !

Quelle mentalité ! Evidemment, ces employés, ces serviteurs de l'Etat sont convaincus qu'en « cabalant » pour le parti conservateur, ils font du travail plus précieux que celui qu'ils effectent à leurs bureaux et qu'ils seront récompensés en conséquence par leurs chefs. Le travail électoral fait au service du parti conservateur par ces employés d'Etat doit être, à leur avis, comparé au service des oficiers français aux colonies et mériter donc de l'avancement !

En fait de pression, de cabale électorale, nous allons servir à nos lecteurs le « bouquet » pour finir :

M. le conseiller P. de R., président de la Commission communale de bienfaisance, fit venir, samedi après-midi, 6 décembre, dans son appartement Rue de Savièse, les pauvres vieux de l'Asile des vieillards (Asile alimenté par les dons de toute la population sédunoise sans distinction de confession ou de parti). Là, dans la demeure de l'hospitalier conseiller, ces « assistés » furent gobergés, soignés comme des coqs en pâte ; on leur servit du café, du fromage, des douceurs, plusieurs verres de vin... A 5 h., à l'ouverture du scrutin, quelques jeunes sbires conservateurs vinrent les prendre et les traînèrent à la maison de ville, jusqu'à l'urne (deux de ces pauvres vieux peuvent à peine marcher).

Quelle dignité et quelle liberté du vote ! ! Là-dessus, tirons l'échelle aujourd'hui. La suite au prochain numéro. Nous en avons encore de belles à étaler pour l'édification des braves électeurs sédunois.

La „Vie parisienne" et la Bible

On nous écrit :

Un facétieux correspondant de Sierre, qui signe Vidocq, écrit au « Nouvelliste » que les libéraux valaisans ne lisent pas la Bible, mais font leurs délices de la « Vie Parisienne ».

Situons d'abord l'auteur de cette trouvaille. Vidocq est un jeune suppôt de Thémis, bardé de pandectes, chargé de savoir comme un chameau, pavé des plus évangéliques intentions qu'il éructe en cocasses aphorismes. En grande impéritie de jeunesse, il a pondu, dans le « Nouvelliste » un nombre respectable de sottises à propos des élections de Sierre, ce qui n'a pas manqué de le grandir aux yeux de ses combourgeois bien pensants. Cette admiration, il la doit à son ingénuité, à sa prose chassieuse, coulante et froide — style eunuque — qui parle au cœur des métaphysiciens.

On peut dire qu'il émet des idées comme le ferait un cocher à l'usage des automédons de la pensée. Il énonce des vérités péremptoires, fait le procès du libéralisme, et, pour louer comme il convient l'idéal conservateur, naturellement, « il frotte sur son derrière l'allumette du dithyrambe ». En un mot, il remplit, à Sierre, la fonction du prophète qui rompt, pour calmer la fringale des conservateurs, le pain savoureux de ses jugements. D'aucuns le considèrent aussi comme l'abreuvoir suffisant où peuvent se désaltérer toutes les soifs esthétiques, politiques et philosophiques des « purs » de la cité. Sa science, il faut s'en garder comme de l'aspic et du basilic, elle est redoutable. Jugez. Il vient de conquérir son brevet d'avocat ; même il exhibe volontiers son petit papier, qu'il a en poche, comme Thomas Diafoirus, et lauré de la veille, les braves gens de Sierre le regardent avec la même admiration que le taureau primé au dernier concours.

Il ne serait guère difficile de crever l'énorme vessie de son bavardage. Pour cette fois, restons sur le terrain strictement biblique.

La « Vie Parisienne », que nous préférons à la Bible, au dire de ce bonhomme de plume, est une revue fort bien écrite, où se mêle une pointe de gaudriole. On y trouve des histoires de lorettes, de petites femmes.

Tout le monde connaît la Bible, livre pour lequel on doit délaisser toute autre culture, puisqu'il est écrit dans la loi : « Tu l'étudieras jour et nuit ».

Nous allons démontrer, textes à l'appui, qu'un grand nombre de pages de la Bible, livre de chevet de nos conservateurs, rendent amplement des points aux fantaisies décolletées de la « Vie Parisienne ». Il y est parlé abondamment de femmes, et un vert-galant, même hérétique, y peut trouver contentement.

Il y a d'abord l'allégorie de la pomme, mangée par Eve, sur laquelle travaille l'imagination des moutards. M. d'Astarac, théologien subtil, résoud ce mystère. « Jehovah était un Démiurge trop intelligent pour se fâcher au sujet d'une pomme ou d'une grenade. Il faut être évêque ou capucin pour soutenir des imaginations aussi extravagantes. Et la preuve que la pomme était ce que j'ai dit, c'est qu'Eve fut frappée d'un châtiment assorti à sa faute. Il lui fut dit, non point : « Tu digèreras laborieusement », mais bien : « Tu enfanteras dans la douleur » (1).

Nous lisons, au septième livre de la Genèse :

« Lorsque les hommes eurent commencé à être nombreux à la surface de la terre, et qu'il leur fut né des filles, les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles et ils prirent pour femmes toutes celles qui leur plurent. »

Et leurs baisers chantaient par les nuits solennelles.

On connaît l'aventure de Booz et de Ruth longuement racontée dans la Bible.

Pendant qu'il sommeillait, Ruth, une Moabite,
S'était couchée aux pieds de Booz, le sein nu,...

Passons rapidement sur le péché d'Onan, crûment rapporté, ainsi que sur l'épisode des filles de Loth, par respect pour le lecteur.

Il y aurait une digression à faire sur la belle Esther, qu'on fit macérer pendant six mois dans l'huile de palme, et six mois dans l'huile de cinname avant de l'offrir au roi Assuérus. Il convient d'admirer en outre l'enchaînement divin qui conduisit la nièce de Mardochée dans le lit du satrape.

Un bon point à Judith, qui sut châtier Holopherne, une nuit d'orgie, par « les lèvres de sa charité ».

Mais les crimes de la maison de David constituent le bouquet. Même dans la bible scolaire, soigneusement expurgée, les gosses peuvent les entrevoir. Pour plus de détails, il faut lire le livre des Rois. David aimait les femmes ; Ammon, Absalon, Salomon suivaient l'exemple du papa. Il se passait du propre dans la famille ; la pauvre Thamar, trop confiante, en sut quelque chose. Il y avait de quoi alimenter en scandales les menus potins de la ville. Ce sacré livre des Rois nous apprend que Salomon avait 700 femmes et 300 concubines ; c'est un record ; le roi savait cultiver des vices choisis. Il s'attachait, dit le texte, aux étrangères avec passion. Mais la perle de la plus belle eau est certainement la proposition faite à David par ses familiers condescendants :

« 1. Le roi David, devenu vieux, ne pou« vait pas se réchauffer, quoique l'on eut « soin de bien le couvrir ; 2. les officiers lui « dirent : il convient de chercher pour le roi « une jeune fille... adolescentulam virginem « et stet coram rege et fovet eum, dormiat« que in sinu suo et calefaciat dominum nos« trum regem. » (les Rois, livre I, versets 1 et 2).

Ce paragraphe doit faire la joie de ces vieillards libidineux qui n'ont pas changé de caractère depuis le bain de Suzanne.

Voilà ce qu'on peut lire dans la Bible. Serait-ce là, M. Vidocq, le secret de votre engouement pour ce livre ? Nous avouons que la « Vie Parisienne » ne fait pas mieux.

MOUNTET.

(1). A. France, « La Rôtisserie de la Reine Pédauque ».

Gaba
pr orateurs

Les personnes nerveuses,
souffrant du cœur, etc., aggravent encore leur état par l'emploi de boissons malsaines. Buvez du café de malt Kathreiner-Kneipp et vous éprouverez bientôt, avec grande satisfaction, une amélioration sensible dans votre état de santé.

Gymnastique

L'association cantonale valaisanne de gymnastique qui tiendra dimanche prochain, à Martigny, ses assises annuelles, a derrière elle une année de belle activité. Il ne pouvait en être autrement avec cette élite d'hommes d'action qui préside aux destinées de cette importante organisation. Parmi eux nous citerons seulement M. Albano Fama, l'énergique président du Comité central, et M. Charles Bertrand, le compétent président de la Commission technique. Mais nous nous en voudrions cependant de ne pas nommer également M. Emile Boll, caissier cantonal, qui est, depuis de longues années, leur plus précieux collaborateur.

Grâce à l'esprit d'initiative des comités précités ; grâce aussi à l'appui de M. le conseiller d'Etat Burgener, chef du Dpt de l'Instruction publique, la gymnastique tend enfin à s'implanter un peu partout. Et nous croyons pouvoir affirmer que les différentes manifestations, qui se sont déroulées au cours de l'année qui touche à sa fin, auront donné un nouvel essor à la pratique des exercices physiques. Ce fait réjouira tous ceux — et nous sommes de ce nombre — qui s'intéressent à l'importante question qu'est l'éducation physique.

Pour l'édification du public, nous publierons ci-après le tableau des cours de moniteurs et des concours de gymnastique, organisés, en 1924, sous les auspices de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique :

A. Cours de moniteurs :

Mayens de Sion : Ski,	15	participants
Martigny : Athlétisme	22	»
Chippis : Artistique	28	»
Charrat : Nationaux	33	»
Sion : Section	28	»
Monthey : Section	19	»

B. Concours individuels :

Martigny : Athlétisme	54	participants
Brigue : Nationaux	48	»
Val d'Illiez : Artistique	59	»

Ont obtenu la couronne : Athlétisme : 8 gymnastes valaisans ; Nationaux : 8 ; Artistique : 5.

Indépendamment de ces manifestations, il a été organisé à Ardon, sous le patronage de l'Association cantonale de lutte, une Fête de lutte réunissant tous nos « as » valaisans et qui a été un succès pour les organisateurs.

Le 24 août, St-Léonard a reçu la visite des gymnastes du district de Sierre, groupés, comme on sait, en une Fédération dont le gouvernail se trouve entre les mains habiles de MM. Bornet et Graf, de Sierre.

L'année prochaine, toute l'attention des gymnastes se portera sur la Fête fédérale de Genève, dont l'éclat surpassera, nous dit-on, tout ce qui s'est vu jusqu'ici, dans ce domaine. Le passé d'un certain nombre de sections et d'individuels du Valais est, croyons-nous, assez brillant pour prétendre à figurer honorablement au palmarès de cette grande joûte nationale. C'est du moins à quoi nous devons tendre tous nos efforts. P. M.

Les « Amitiés belgo-suisses ». — (Comm.). — La section valaisanne de l'Association les « Amitiés belgo-suisses » s'est réunie, pour la première fois, en assemblée générale, le 10 courant, à Sion. A l'ordre du jour figurait l'approbation des statuts et la nomination du Comité cantonal. Ce dernier a été constitué comme suit : Comte G. de la Boëssière, Montana ; A. Mudry, hôtelier, Montana ; Mce Troillet, conseiller d'Etat ; W. Haenni, chef de service ; A. Tavernier ; Jn-Ch. de Courten, à Sion ; Ch. Haegler, rédacteur, St-Maurice. M. de Courten a été élu président.

Le cycle des conférences commencera dès le mois de janvier.

L'organisation de voyages d'études en Belgique, voyages pour lesquels les membres de l'Association bénéficieront d'avantages spéciaux a été examinée et tout permet d'espérer qu'un premier départ pourra avoir lieu dans le courant du printemps prochain.

Société valaisanne des Officiers. — (Com.). — La Société valaisanne des officiers tiendra une assemblée générale extraordinaire le dimanche 21 décembre, à Sion, salle du Casino, avec l'ordre du jour suivant :

8 h. Rassemblement en gare de Sion.
8 h. 30. Office divin.
9 h. 30. Assemblée générale : 1. Rapport du président ; 2. Discussion des nouveaux statuts ; 3. Propositions individuelles.
12 h. Banquet. (Prix de la carte : fr. 3.50, vin non compris).
14 h. Conférence sur la nouvelle organisation des troupes.

Tenue : Officiers d'élite en uniforme. Officiers de landwehr et landsturm, tenue militaire ou civile facultativement.

L'importance de l'ordre du jour et l'absolue nécessité que chacun admet de donner à la Société un renouveau de vie et d'indispensable activité engageront tous les membres à répondre à l'appel du Comité.

MM. les Officiers des différentes classes de l'armée, qui ne font pas encore partie de notre groupement, ainsi que tous ceux qui ne seraient pas atteints par une convocation personnelle voudront bien se considérer comme invités par le présent appel et tiendront à prendre part à cette manifestation intéressante et patriotique. Le Comité.

Des malheureux. — On nous écrit de Monthey :

On ne s'en doute pas, mais ce sont cependant de pauvres malheureux que les pêcheurs de Monthey.

Ils sont 35 qui courent après deux ou trois

truites qui se trouvent peut-être dans le Rhône, cinq ou six sardines qui nagent dans le canal Stockalper, et un ou deux « tzassots » qui se cachent dans la Vièze.

Et pour se livrer à ce sport pénible, mais peu lucratif, nos 35 pêcheurs doivent payer les permis suivants :

Fr. 20.40 à l'Etat, pour le Rhône ;
» 7.— à l'Etat, pour le canal Stockalper ;
» 10.— à la Société des pêcheurs, pour la Vièze ; soit en fait

Fr. 37.40

Ils avaient encore une ressource, c'était d'aller pêcher dans la poissonneuse Pissevache, mais l'Etat l'a louée à un particulier, si bien qu'il n'y a plus possibilité d'aller tremper sa ligne dans les eaux vertes de cette jolie petite rivière.

Les autres pêcheurs du Valais sont favorisés. Ils paient un permis unique de 20 fr. pour pêcher de Martigny à Sierre, dans le Rhône, et dans toutes les rivières, puisque rien n'est loué sur ce parcours. Ils peuvent même aller jusqu'à Brigue, il n'y a qu'à respecter les eaux louées par l'Etat à Sierre.

Nos 35 pêcheurs montheysans réclament en vain à l'Etat du Valais un permis unique qui leur permettrait d'aller partout. L'Etat fait la sourde oreille.

Dans le canton de Vaud, le permis unique existe. Il paraît en tout cas déraisonnable que le permis pour le Rhône ne serve pas pour le canal Stockalper.

Notez que tous les pêcheurs du district de Monthey sont logés à la même enseigne.

Ils ont réclamé à plusieurs reprises : personne n'entend leur voix.

Les députés eux-mêmes sont plus muets que des poissons à ce sujet et le Conseil d'Etat suit l'exemple des députés. Ceci n'est peut-être pas très exact, car il me souvient qu'un Montheysan a déjà réclamé au Grand Conseil à ce sujet, mais il a prêché dans le désert. **Nos conseillers d'Etat demeurent sourds, hautains, lointains.**

Seigneurs ! ayez pitié de nos pauvres pêcheurs !

VETROZ. — Un oubli du « Nouvelliste ». — Passant en revue les « victoires » de sa couleur, dans le district de M. Evéquoz, le « Nouvelliste » a oublié Nendaz et surtout Vétroz où les conservateurs ont mordu la poussière. L'écart des voix entre les deux listes a doublé depuis quatre ans en faveur des radicaux. En longeant rapidement les rives du Rhône, le chroniqueur du « Nouvelliste » n'a pas prix garde à cette écharde.

Cours de fromagerie. — (Comm.). — Le Dpt de l'Intérieur organise à nouveau un certain nombre de cours de fromagerie, d'une durée de quatre semaines. L'enseignement sera donné, pratiquement et théoriquement, par deux maîtres-fromagers.

Les participants doivent être âgés de 18 ans au moins.

Les inscriptions sont reçues, d'ici au 31 décembre 1924, à la Station laitière cantonale à Châteauneuf.

TRIENT. — Décès. — On ensevelit, à Trient, demain, mardi, à 10 h. et demie, le bon papa Joseph Moret, cafetier, âgé de 88 ans.

Ce robuste vieillard avait cessé le travail il y a une année seulement, car il descendait lui-même à ses vignes de Martigny.

Nos sincères condoléances à la famille de notre vieil et fidèle abonné.

MARTIGNY

Vice-juge

M. Ferdinand Luisier a été nommé hier vice-juge de Martigny-Ville, en remplacement de M. Gillioz, décédé.

Ski-Club

Les membres du Ski-Club sont convoqués demain soir, mardi, à 20 h. 15, au Café de la Place (1er étage) à Martigny-Bourg, avec l'ordre du jour suivant :

Programme des courses.
Chalet.
Cours de ski.
Admissions, démissions, divers.
Nomination du Comité.

« Patria », Société de tir

Les membres sont convoqués en assemblée générale le mardi 16 décembre, au local, café de Genève, 1er étage, en Ville. L'importance des questions inscrites à l'ordre du jour nécessite une nombreuse participation. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Le Comité.

En Suisse

Les fonctionnaires de justice au Grand Conseil

Aux termes de la Constitution genevoise, les fonctionnaires de justice touchant un traitement permanent ne peuvent pas être en même temps membres du Grand Conseil. Par l'entrée en vigueur de la loi de 1923 et pour des raisons d'économie, le traitement fixe des juges assesseurs fut remplacé par une indemnité journalière. Le Tribunal fédéral a décidé que cette incompatibilité n'avait plus sa raison d'être, les dits fonctionnaires n'étant plus assujettis à un traitement permanent, mais à une allocation journalière.

Apprentis postaux

L'administration suisse des postes engagera de nouveau un certain nombre d'apprentis au printemps 1925. Les postulants ont à faire un examen et à passer une visite sanitaire auprès d'un médecin attitré de l'administration postale. Les demandes doivent être adressées aux directions postales d'arrondissement.

Déserteurs français en Suisse

M. Goy, sénateur de la Haute-Savoie, s'est élevé au Sénat contre l'amnistie proposée en faveur des déserteurs à l'étranger. Il a fait notamment allusion au fait que les déserteurs français, domiciliés à Genève, se seraient organisés en sociétés coopérative et mutuelle selon la loi suisse !

Le « Journal de Genève », en relevant que M. Goy a été induit en erreur, ajoute qu'il n'y a pas de société coopérative et mutuelle de déserteurs français à Genève.

Le 75me anniversaire de Préfargier

La maison de santé de Préfargier, dans le canton de Neuchâtel, (le Malévoz de nos Confédérés jurassiens) a atteint ses 75 ans d'existence. On y a hospitalisé depuis sa fondation 5830 malades (2874 hommes et 2956 femmes). L'institution fut créée en 1849 par le philanthrope Auguste-Frédéric de Meuron. A côté de Préfargier a été établi plus tard l'hospice de Perreux, plus spécialement destiné aux incurables.

L'asile de Préfargier, après avoir traversé une période prospère au point de vue financier, connaît aujourd'hui les déficits. La commission de l'asile espère cependant arriver à surmonter la crise, et elle peut être assurée de l'appui de tous, Etat, communes et particuliers. Ce ne sera du reste qu'un rendu, car au temps de sa prospérité, outre de nombreuses hospitalisations gratuites ou à peu près, Préfargier a donné en 1887, pour la fondation de l'hospice de Perreux, 100,000 fr., plus deux prêts de fr. 100,000 chacun au taux modeste de 2 % d'intérêt en faveur de cet établissement.

C'est pourquoi l'Etat de Neuchâtel, qui avait prêté fr. 125,000 en 1920, à Préfargier, a décidé de ramener le taux de 4 % de ce prêt à titre de cadeau d'anniversaire.

Dans la région

Presse vaudoise

Dès le début de décembre paraît à Leysin un nouveau journal, « Le Courrier de Leysin », chronique bi-hebdomadaire, feuille d'annonces de la station et organe officiel de la Société de Développement.

Rédacteur-éditeur : Eug. Pichard, imprimeur à Leysin.

Aux carrières d'Arvel

La construction pour l'électrification du réseau des CFF. de nombreux ponts de pierre, a une heureuse répercussion sur l'exploitation de la pierre de taille dont notre pays possède de nombreuses carrières dit la « Feuille d'Avis » de Vevey.

C'est pour cette raison que les carrières d'Arvel édifient, ces temps-ci, aux environs de l'éboulement du 14 mars 1922, une nouvelle série de quatorze bâtiments en vue de l'organisation d'un travail plus rationnel à effectuer dans de meilleures conditions.

Nouvelles de l'Etranger

— Près de Brescia vivait un nommé Balcini qui avait, avec Mussolini, une ressemblance frappante. Il était un ardent fasciste et, dans toute la région, menait une violente campagne contre les adversaires du « Duce ».

L'« Idea Nazionale » rapporte qu'il vient d'être tué à coups de bâton par des communistes.

Les dictatures prolongées sont incapables à rétablir l'ordre.

— M. Jean Marti, frère du député communiste Marti, a envoyé au directeur du parti communiste sa démission au parti. Il a porté sa décision à la connaissance de plusieurs membres du bloc des gauches. Il donne comme raison qu'il a été amené à réprouver nettement la tactique et les tendances du parti qu'il quitte.

— La Chambre française a repoussé par 313 voix contre 36 un amendement communiste demandant la suppression de tous les conseils de guerre.

— Un exemplaire de la première édition de « Robinson Crusoé » (1719), de Daniel de Foë, vient d'être vendu à New-York pour la somme de 5350 dollars.

— M. Henry Ford fait construire actuellement dans ses usines de Highland Park, près Détroit (Etats-Unis), une locomotive électrique qui sera la plus grande et la plus puissante du monde.

— A Paris, on a arrêté une femme originaire de Russie et veuve d'un Américain, nommé Dickson, 40 ans, qui a déclaré vouloir tuer Krassine, l'ambassadeur de Russie.

— A San Diego (Amérique centrale) un grand hydroplane de la flotte américaine est tombé à la mer. Des 9 occupants, 5 hommes se sont noyés.

Cours des changes

communiqué par MM. Closuit Cie, Banque de Martigny

	COURS MOYENS 13 déc.	15 déc. à 10 h.
Paris	27.65	27.65
Londres	24.23	24.24

Monsieur Maurice RACLOZ et son fils Ernest ;
Madame et Monsieur Antoine HARDTL et leurs enfants;
Madame et Monsieur Alfred ANÇAY-RACLOZ ;
Monsieur Maurice Bender et fils en Amérique et enfants Charles FUMEAUX à Saillon ;
Madame et Monsieur Joseph-Marie BENDER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Etienne-Philippe BENDER et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Etienne BENDER de Charles et leurs enfants ;
Madame Veuve Etienne BOSON et famille, ainsi que les familles BENDER, RODUIT on la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Henriette RACLOZ

née Bender

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère et cousine, décédée subitement à Fully le 14 décembre 1924 dans sa 76me année.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le mardi 16 décembre à 9 ½ h.

Cet avis tient lieu de faire part

Madame Veuve Aurélie MORET et ses enfants, à Trient ;
Monsieur et Madame Isaac MORET et leurs enfants, à Trient ;
Madame et Monsieur François BOUSSAUD, en France ;
Madame et Monsieur Pierre-Marie FRASSEREN et leurs enfants, à Trient ;
Madame et Monsieur Edouard VOLLUZ et leurs enfants, à Saxon ;
Les familles MORET, VOUILLOZ et alliées ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 88 ans, de

Monsieur Joseph Moret

cafetier

leur père, beau-père, grand-père et parent.

L'ensevelissement aura lieu à Trient mardi 16 décembre 1924 à 10 h. ½.

Madame Marie ROUILLER GIROUD et famille, aux Rappes, Martigny-Combe, ainsi que les familles parentes et alliées

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 25 ans, après une courte et pénible maladie, de

Monsieur Pierre Rouiller

leur fils, frère, beau-frère et parent.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny mardi 16 décembre à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les membres du **Vélo-Club de Martigny-Ville** sont informé du décès de

Monsieur Pierre Rouiller

membre actif de la Société.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu mardi 16 courant, à 9½ h. Dép. de l'Infirmerie.

Exposition de Tapis d'Orient

du 15 au 20 décembre

Une occasion exceptionnelle pour tout amateur de bons et beaux

Tapis d'Orient

d'acquérir la pièce désirée sans trop de dérangement et de frais

Important choix de Tapis des meilleures provenances de la Perse, des Indes et de Turquie

Prix très avantageux

Important : Toutes les pièces mises en vente sont expertisées et garanties authentiques.

Tapis Moquettes

(Imitation d'Orient)

en Milieux, Foyers et Descentes de lits. Couvertures de Divans, de tables et Portières. Assortiment très complet

Moret Frères, Martigny

Représentant de la **Société Générale pour le Commerce de Tapis S. A., LAUSANNE,** 31 rue de Bourg

---

Viande de veau

à prix très avantageux, chez **Ant. Darbellay, Martigny-Bourg.** A la même adresse à vendre joli **veau femelle.**

Deux bons charpentiers

trouveraient place de suite chez Emile Schurch, maître-charpentier, Vernayaz.

M. Steiger & Cie

Lausanne — 20 Rue St-François

NICKEL

Théières — Cafetières — Sucriers
Crémiers — Plateaux — Confituriers
— Articles fantaisie, etc., etc. —

GOUDRON BURNAND

Catarrhes
Bronchites
Rhumes

En vente dans toutes les pharmacies et chez P. de Chastonay, Lausanne.

La caravane vers l'ouest.

VINS

Le bon fournisseur

A. Rossa, Martigny

Tél. 81

Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe. Maison très connue et de confiance

Se recommande.

Bouilli avec os le kg. Fr.	**1.70**
Rôti sans os	**2.70**
Viande fumée sans os	**2.60**
Saucisses et saucissons	**2.80**
Salamis	**3.80**
Viande désossée pour charcuterie de particulier	**2.20**

Expéditions Demi port payé

Boucherie chevaline centrale

7 Louve **Lausanne** H. Verrey

Gramophones

et disques ; dernières nouveautés.

H. HALLENBARTER, SION.

Nouveautés

Soieries pr Robes
Soieries Fantaisies
Garnitures de Robes
Rubans
Velours
Dentelles
Mercerie
Ouvrages de Dames
Cotons et soies D. M. C.
Laines fantaisie
Laine à tricoter
Bonneterie
Confection de Sacs de Dames

Sœurs Crescentino

SION

Rue de Lausanne

(Ancien Magasin Mlle PIGNAT)

Boucherie Chevaline Moderne

1 Mercerie **Lausanne**

Bouilli, avec os	le kg. Fr.	**1.50**
Rôti, 1ère, sans os		**2.70**
Saucisses, saucissons		**2.50**
Salamis		**3.50**
Salamettis,	la douz.	**2.—**
Viande fumée,	le kg.	**2.50**
Viande désossée pr charcuterie de particuliers, hachée ou non	le kg.	**2.—**

F. Courvoisier.

Gramophones perfectionnés

Fr. 85.—, 110.—

Disques de choix de toutes marques.

Fessler & Calpini

Martigny-Ville

La caravane vers l'ouest.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Capital versé et Réserves : 119 millions

52 Sièges, Agences et Comptoirs en Suisse

La Banque d'Arrondissement de MONTREUX

reçoit toujours de nouveaux sociétaires

Les parts sociales sont de fr. 1000.— et peuvent être libérées par un seul versement ou par acomptes annuels de fr. 100.—

Nous émettons actuellement des

Obligations 5½ %

nominatives ou au porteur, en titres de fr. 500, 1000 et 5000, avec coupons semestriels payables sans frais dans tous nos sièges. Timbre à la charge de la Banque.

Comptoir à Zermatt ouvert en été

(Tous renseignements à disposition)

Assurances

Compagnie d'assurance bien introduite, **cherche un inspecteur acquisiteur** pour le Valais. Fixe et commission. Envoyer offres par écrit avec tous renseignements sous A. A. 411 Poste restante, Sion.

CADEAUX

beaux et utiles

à prix d'inventaire

1000 paquets réclame à 20 mètres de soldes en bonnes étoffes comme futaine, flanelle, oxfords, chipper, étoffes pour jupes, blouses, foulards, au prix total de fr. 23.50

10000 chemises hommes en oxford, rayé ou carré, beaux dessins, marchandise forte, à fr 5.20

1000 soldes p. vêtements d'hommes, pure laine, en couleurs brunes, très forts, en coupons à m 3.20, val. 39. pr fr. 21 —. Profitez, en outre, des articles avantageux suivants :

étoffes pour Mess, en laine filée, Buxkin, Loden, et pure laine.

Etoffes de laine p. **dames,** en gabardine, velours de laine, serge de laine, crêpe de laine.

Etoffes pour chemises, oxford, fu aine, flanelle, flanellette, Chiper, Panama, Zéphir, Finette etc.

Etoffes pour tabliers, Mérinos, Satin foulard, Hidron, Vichy, Koper.

Etoffes pour jupes et blouses en grand choix.

Demandez. s. v. pl. tout de suite nos échantillons gratis. Envoi de la marchandise c. remb. Les étoffes qui ne conviendront pas seront reprises.

Bianchetti Frères

Locarno

N'allez pas au Ciné Royal cette semaine... si vous n'aimez pas rire!!!

AVIS

La

Boucherie Chevaline

Ruelle du Centre **VEVEY**

expédie viande de 1er choix

Bouilli	le kg. fr.	**1.30**
Rôti sans charge	» »	**2.80**
Pr la charcuterie	» »	**2.50**
Saucisse aux choux 1re	»	**2.—**
Saucisse pur viande et lard		**2.50**
Saucisson 1er choix	» »	**2.80**
Viande fumée	» »	**3.—**

Se recommande :

Tél. 9.82 *L. Mariéthoud*

Si vous avez une maladie de cœur, n'allez pas voir **„Safety Last"** cette semaine au Royal.

Vacherins Mont d'Or

Fabrication toute grasse et de 1er choix

François Rochat-Meylan

laitier

VILLARS-BURQUIN s. Grandson

La caravane vers l'ouest.

Etrennes

Noël Nouvel-an

HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Orfèvrerie - Optique
Machines à coudre Pfaff

Henri Moret

Av. de la Gare **Martigny-Ville** Téléph. **35**

A l'occasion des Fêtes:
Grand étalage d'articles nouveaux pour cadeaux

Spécialité de petits cadeaux argent

Services de bureau. Nécessaire à coudre. Cachets Boîtes et Porte-cigarettes. Bourses. Des. Cannes, etc.

10% de rabais pendant les fêtes

Chaussures

à bon marché

Bott. garçons, cuir ciré, ferrage fort	36-39	Fr. **19.—**
Bott. feutre gris, sem. feutre et cuir, dames	36-42	**8.50**
Bott. feutre, à crochets gal.	36 42	**9.80**
Bott. cuir souple, p. le dimanche	39-42	**21.—**
Bott. cuir R. box bts, la	36-42	**23.—**
Bott. p. hommes, cuir ciré, fer. fort.	40-46	**21.50**
Bott. p. hommes, faç. ord., emp. f. f.	40-46	**27.—**
Bott. avec 1 seule couture de côte ferrage de montagne	40-46	**39.50**
Bott. Derby cuir ciré bts p. dim.	40-46	**19.50**
Bott. Derby cuir souple bts p. dim.	40-46	**24.—**

De nombreux articles à des prix exceptionnellement bon marché.

Chaussures Modernes S. A.

Rue du Gd St-Bernard — Téléphone **104**
Place Centrale — Téléphone **131**

Les Cadeaux qui font plaisir

Un peigne de luxe : à partir de Fr. 3.— (Prix affichés)
Une trousse CUTEX manicure à fr 2.75, 4.25.
Un parfum Pivert ou Coty
Une parure pour la barbe avec pinceau, glace double-face et gobelet à Fr. 8.50, 9.50 et 10.50.
Un aiguiseur - repasseur „Gillette" fonctionnement parfait garanti Fr. 9.50.
Un cuir affileur pr rasoir ord. Fr. 3, 3.50 et 4.
Un Thermos à Fr. 4.—, 5.— et 7.50.
Un réchaud à gaz de pétrole Fr. 20.—, 25.—, deux feux Fr. 60.—.
Un gramophone perfectionné à Fr. 85.— 110.—.
Jouets variés et attrayants — Prix sans concurrence.
Jouets-Surprises pr farces, attrapes, soirées, fêtes.
Dernières créations de Paris

FESSLER & CALPINI, Martigny-Ville

Si vous désirez être bien chaussé pour l'hiver adressez-vous chez

J. Richard-Martin

Au Bon Marché - Martigny-Ville

Grand choix de
CHAUSSURES
de luxe, de travail, de sport
Articles feutre et socques en tous genres
aux derniers prix du jour
Marchandises 1re qualité

BEAU CHOIX DE CHAPEAUX
pour dames, messieurs et enfants
Bonneterie, Chemiserie, Lingerie
Articles pour étrennes — Jeux — Jouets
Se recommande

Etrennes

Grand choix
d'objets utiles pour Cadeaux

MAROQUINERIE — MERCERIE
BONNETERIE — LINGERIE
GANTERIE — CHAPELLERIE

Articles de voyage, de sports, pour touristes et fumeurs

JOUETS EN TOUS GENRES
JEUX DE SOCIETES
ALBUMS DIVERS
PARAPLUIES

Distribution de calendriers

MAGASIN HENRI SAUTHIER
Martigny-Ville

Pour les Fêtes

vous trouverez toujours chez

Mudry

boucher
à Martigny-Ville

Grand choix en viande du pays, 1er choix
Spécialité de charcuterie fine et pâtés froids
Quartiers pr saler et prix spéciaux pr salaisons

Service à domicile - Téléphone 73
Se recommande

Noël Nouvel-an

Grand choix de
Cadeaux utiles

Luges „Davos"
Skis -:- Patins
Boîtes d'outils
Articles de découpage
(bois, scies, dessins)
Articles de ménage, Ire qualité
Coutellerie fine et ordinaire
Services à thé et à café

Prix très avantageux

FERS et QUINCAILLERIE
J. & G. LUISIER
MARTIGNY-VILLE

CADEAU

de Fin d'Année
une machine à coudre
SINGER

RENOMMÉE UNIVERSELLE
PAYEMENTS FACILES

Seule Maison à Martigny, Place Centrale

Ristourne en 1924 7%

Chaussures

Le Magasin de Chaussures de la
Société Coopérative de Consommation, Martigny
est et reste le magasin où l'on se chausse le plus avantageusement

---

CONFISERIE-PATISSERIE
Henri Cretton

Téléphone 25
MARTIGNY

A l'occasion des fêtes de fin d'année:
Tourtes amandes - Mocca - Vacherins panachés
Grand choix de desserts fins - Gaufrettes pralinées
Petits fours, etc. - Tresses - Couronnes fourrées
Stolles viennoises - Cakes
Grenades chocolat et Montagnards
Grand choix de **boîtes fantaisie** à très bas prix
Se recommande: **Henri Cretton.**
Articles pour arbres de Noël

PATISSERIE-CONFISERIE
J. TAIRRAZ

Rue du Collège **Martigny-Ville** Téléph. **154**

Immense choix de
Boîtes fantaisie
Suspensions pour arbres de Noël
Prix spécialement avantageux
pr les **articles** de **Noël** et **Nouvel-An**

Expéditions par poste

CONSOMMATEURS !

Pourquoi aller chercher ailleurs les articles de Consommation que vous pouvez avoir avantageusement sous la main dans les Magasins de la
Société Coop. de Consommation
MARTIGNY
Denrées coloniales, Fromages en tous genres, Beurres, Huiles, Saindoux, Conserves
Brosserie, Cokes, Briquettes
Anthracite belge

Horlogerie-Bijouterie-Optique
Mathias Voggenberger
Rue du Collège
MARTIGNY - Ville

Spécialités pour
Etrennes

Montres - Pendules - Réveils en tous genres - Bagues - Camées - Boucles d'oreilles - Chaînes de montres - etc. Colliers or, argent, ambre, ivoire et fantaisie - Nécessaire à broder - Etuis et fume-cigarettes - Services de table et toutes pièces d'orfèvrerie - Sacs en tissu métallique entièrement soudé. Jumelles - Longues-vues - Lunetterie.

Réparations très soignées

Pour les Fêtes

Grand assortiment de
Vins fins de la Côte d'Or
Maison Bailly à Nuits St-Georges

Nuits St-Georges
Beaune
Mercurey
Bourgogne
Moulin à vent
Beaujolais
Mâcon
Médoc, etc.

1919

Expédition par caisse de 6 bouteilles
Fûts 30 % de rabais
Assortiment de Liqueurs par caisse de 6 bouteilles, franco.
Demandez nos prix — Prix-courant à disposition.
GEX & Cie, St-MAURICE

A L'OCCASION DES FETES DE NOEL ET NOUVEL-AN
vous trouverez
A la Ville de St-Maurice

Garnitures pour arbres de Noël
UN
Grand choix en jouets

Tables à ouvrage. Articles en maroquinerie. Parapluies. Fourrures. Nécessaire de toilette. Parfumerie. Grand assortiment en Confiserie. Chocolats fins. Biscuits etc.

Se recommande:
Eug. Luisier - Rey-Bellet

A la Mascotte
CHAUSSURES

Dès aujourd'hui Vente de fin d'année
Gros rabais
sur tous les articles en magasin.
Spécialité „Bailly" qualité supérieure
N'oubliez pas l'adresse:
A la Mascotte
J. Reymond, St-Maurice Téléphone 48

FAIENCES-PORCELAINES-VERRERIE
JULIEN ADDY

Avenue de la Gare
Martigny
Grand choix
d'objets pr cadeaux
de Noël et Nouvel-An
Articles nickelés **Argenterie**
Services de tables en tous genres
Téléphone 150

Joignez l'Utile à l'Agréable
Etrennes

Riche assortiment de papeteries à prix avantageux

Casaquins — Sacs de dames
Blouses, Jaquettes — Boîtes à gants
Couvertures — Parfumerie
Gants, Guêtres — Cravates, Mouchoirs
Parapluies — Coffrets sculptés
Lingerie p dames, messieurs et enfants
Bazar Hoirie Mce Luisier, St-Maurice

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Schweizer

Martigny-Ville Téléph. 230
Viande de 1er choix

Bœuf, veau, porc frais, mouton
Charcuterie salée et fumée et charcuterie fine.

Envois par colis postaux.
Se recommande.

Grand choix
d'Articles pr cadeaux

Jeux et Jouets Livres d'images Porte-plume réservoir des meilleures marques connues Portefeuilles Sacs de dames
Sacs et serviettes d'école. Manucures. Trousses de voyage. Ecritoires. Livres de messe, Chapelets, Grand choix de cartes illustrées de Noël et Nouvel-An. Jolies boîtes de couleurs. Agendas de poche et de bureau, etc., etc.

Imprimerie Nouvelle, Martigny
A. Montfort
Toutes fournitures pr écoles, en gros. Cahiers d'école, 40 pages à fr. 13.- le % (papier très bonne qual.)
Réduction par plus grande quantité.